



Pourquoi Socle ?

En un temps où les repères au sein des sociétés humaines s'estompent ou semblent voler en éclats, chacun s'accorde à reconnaître qu'il « faut recréer du lien social ».

Mais un tel impératif ne se décrète pas. Il naît du vécu et du réel, il s'affermi au fil du temps, au cœur de sociétés tout à la fois ouvertes sur le monde et ancrées dans leurs territoires. En ce sens, cette vertu (au sens romain de *virtus*) qu'est la confiance s'impose en douceur, en tous temps et en tous lieux, comme le socle du bien commun.

C'est pour y réfléchir avec vous, mois après mois, que nous engageons ici, avec des experts venant de tous les horizons, une réflexion de fond sur la crise de confiance que nous traversons.

Car pour que société puisse rimer avec liberté, il faut un socle solide qui se nomme confiance, qualité décidément éternelle et universelle.

Gens de
Confiance



Clotilde Champeyrache : « Dès lors que la violence existe, il ne peut y avoir de confiance réelle entre les mafieux. Il s'agit d'une forme d'assujettissement, doublée de l'omerta. »

Clotilde Champeyrache est économiste, spécialiste du crime organisé et de la mafia. Maîtresse de conférences au Cnam (Conservatoire national des arts et métiers), elle a publié de nombreux ouvrages sur l'économie criminelle. Dans cet entretien accordé à la suite de l'arrestation en janvier dernier du parrain Matteo Messina Denaro, elle souligne avec

vigueur à quel point l'infiltration des activités mafieuses dans l'économie légale est un sujet ignoré – parfois même volontairement. Loin des fantaisies hollywoodiennes, Clotilde Champeyrache rappelle également que les mafieux ne sont pas gens de « confiance » (!), mais obéissent à une logique d'assujettissement. Empêchant les liens de confiance entre la population et les acteurs politiques et économiques, les mafias aspirent à se poser en intermédiaires des relations sociales, voire, comble de l'ironie, en véritables juges de paix.

En quoi l'économie criminelle est-elle « la face cachée de l'économie », pour reprendre le titre d'un livre que vous avez publié aux PUF en 2019 ?

Un étudiant en économie n'entendra jamais parler de l'économie criminelle. C'est un thème complètement occulté chez les économistes. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène.

Beaucoup d'économistes pèchent d'abord par excès de confiance. S'ils sont capables de reconnaître l'existence d'un monde illégal, ils l'imaginent parfaitement séparé du monde légal, sans lien aucun avec celui-ci. D'autres encore ont développé une vision pacifiée du monde, voire totalement irénique : l'économie n'existe que parce qu'elle est légale, le marché favorise les méthodes pacifiques et, de toute façon, si quelqu'un adopte un comportement contraire aux lois du marché, celui-ci l'expulsera naturellement.

Il existe enfin des économistes cyniques, qui considèrent que si le crime existe, c'est en vertu de son efficacité, et qu'il peut donc être analysé avec des outils économiques standards. Ils décriront par

exemple le marché des stupéfiants selon la loi de l'offre et de la demande, avec une création de richesses qui suffira à valider en quelque sorte ce système. On retrouve une transcription de cette conception dans le fait que les PIB enregistrent aujourd'hui une partie des activités illégales – les pays membres de l'Union européenne y sont tenus depuis 2014. Ce glissement progressif dans la façon de penser l'illégal me semble assez préoccupant.

Ces économistes cyniques justifient la fraude en col blanc en considérant que si quelqu'un s'y prête dans le monde légal, c'est parce qu'elle apparaît comme l'option économique la plus rationnelle après un calcul coût-bénéfice. Pour lutter contre la fraude, ils appellent donc simplement à la rendre moins attractive. Mais si les coûts engendrés par une lutte accrue dépassent les bénéfices escomptés, mieux vaut alors éviter de s'engager dans une lutte totale.

À titre d'anecdote, j'ai eu beaucoup de difficultés à faire accepter mon sujet de thèse sur l'entreprise légale mafieuse : dès lors qu'une activité est considérée comme légale, elle ne peut plus être perçue comme criminelle !

Qu'en est-il donc de l'infiltration de la mafia dans l'économie légale ?

Bien qu'il existe une volonté dans certains pays d'endiguer l'infiltration des mafias dans l'économie légale, la non-perception du sujet reste, comme nous venons de le voir, une problématique fréquente et inquiétante. Dès le départ, les organisations criminelles mafieuses ont toujours cherché à se positionner dans les deux mondes, licite et illicite, avec une assise forte dans l'économie légale. En Italie, ce dessein s'observe sur les territoires historiques des mafias, mais aussi dans les territoires conquis. L'enquête Aemilia de 2015 a par exemple montré que toute la région de l'Émilie-Romagne a été conquise par la mafia calabraise, la 'Ndrangheta, à travers une emprise sur l'économie légale, notamment dans le secteur du bâtiment. L'enquête Ironside, en Australie, en 2021, a également révélé que cette même mafia avait

La violence et le principe de vengeance excluent la possibilité d'une confiance véritable, accordée en toute liberté

infiltré le territoire australien par une présence licite dans nombre de petites entreprises. Cette immixtion dans le légal est essentielle pour les mafias car elle génère du consensus. En créant de l'emploi, des revenus, et donc un contexte social, celles-ci conquièrent du pouvoir.

Les mafias sont très diversifiées (bâtiment, restauration, tourisme, grande distribution, etc.) et toute entreprise en difficulté peut aisément tomber dans leur escarcelle. La récente crise sanitaire a d'ailleurs créé un environnement économique très favorable pour leur essor dans la sphère légale. Le secteur du BTP apporte notamment des connexions avec la sphère politique et les fonds publics. Les mafias ne cherchent pas le seul profit. Elles aspirent à développer un pouvoir parallèle à celui de l'État et veulent exercer une souveraineté territoriale. Une mafia est un territoire. Elle grandit grâce à la mise en place de mécanismes d'assujettissement puis crée une forme de consensus qui conduit les populations locales à accepter sa présence. Il n'y a pas de confiance à proprement parler envers les mafieux, ce n'est que le résultat d'un procédé très instrumental, un calcul prenant en compte les avantages à se rallier à la mafia et les risques à s'y opposer. N'oublions pas que ses menaces sont malheureusement crédibles. L'assujettissement initial évolue donc peu à peu vers une forme de complicité.

Quelles sont les spécificités des mafias italiennes, des triades chinoises et des yakuzas japonais ?

L'Italie est le seul pays au monde à définir le « délit d'association mafieuse », sur la base du modèle

sicilien de Cosa Nostra mais valant aussi pour les autres organisations mafieuses. Le code pénal italien identifie quatre caractéristiques : la force du lien associatif, l'exécution de crimes et de délits, une présence économique légale et une capacité à conditionner le vote sur le territoire. Ces critères peuvent s'appliquer autant aux mafias italiennes qu'aux triades chinoises ou aux yakuzas japonais. Une mafia a donc une dimension globale, c'est une organisation totale – la mafia napolitaine est d'ailleurs souvent surnommée « le système ».

En outre, une mafia perdure dans le temps. Son fonctionnement ne dépend pas d'une personne en particulier. C'est pourquoi l'arrestation du parrain Matteo Messina Denaro en janvier dernier, aussi importante soit-elle, ne sonne pas pour autant le glas de la mafia. On se représente à tort les mafias comme des structures pyramidales. En réalité, ce sont des organisations horizontales-verticales. La base horizontale est en effet très solide et ramifiée, et contrôle le territoire de manière capillaire. Elle se compose d'une multitude de familles, chacune restant souveraine sur son territoire mais pouvant coopérer avec d'autres familles. Ces échelons territoriaux sont donc essentiels et expliquent en partie la résilience des organisations mafieuses.

Les triades et les yakuzas ont évidemment leurs spécificités, sans se démarquer totalement des structures italiennes. Notons simplement que les triades chinoises ont un lien avec l'État beaucoup plus fort que les yakuzas ou les mafias, qu'elles ont accompagné la diaspora chinoise et sont donc aussi très implantées hors de Chine. Enfin, le concept d'illégalité en Chine étant assez diffus, avec un rapport à la loi plus ou moins bien intégré par la population, la distinction entre une fraude banalisée ou une activité des triades n'est pas toujours aisée.

Quand on pense « mafia », on imagine volontiers Marlon Brando dans Le Parrain (1972), avec des liens de confiance très forts entre criminels. Ce mythe de la confiance est-il aussi fort dans la réalité qu'à l'écran ?

Le cinéma hollywoodien donne une vision très idéalisée et plus précisément esthétisée de l'univers mafieux. La violence y devient belle, les liens familiaux sont survalorisés, etc. Les mafieux eux-mêmes se sentent peut-être flattés par cette image. On a retrouvé ces films chez certains d'entre eux, notamment chez Matteo Messina Denaro.

Mais la réalité est bien différente. Dès lors que la violence existe, il ne peut y avoir de confiance réelle entre les mafieux. Il s'agit plutôt d'une forme d'assujettissement, doublée de l'omerta – cette loi du silence qui interdit de coopérer avec les forces

Entretien avec Clotilde Champeyrache

de l'ordre. Lors de l'arrestation d'un criminel, son silence est d'ailleurs acheté par le versement de revenus à sa famille, ce qui montre bien que nous sommes davantage sur le registre d'un calcul que sur celui de la confiance libre et gratuite. Cela vaut pour les mafieux comme pour les populations qui subissent la présence de la mafia.

Par ailleurs, lors du rite d'initiation, le futur mafieux exprime littéralement remettre sa vie à l'organisation. Encore une fois, ce n'est pas le fruit d'une confiance, mais d'un calcul. De la même façon, lors d'un règlement de comptes, c'est une logique d'amitié instrumentalisée qui prévaut, avec la création de liens permettant de s'assurer de la dépendance du camp adverse. Nous sommes donc bien dans une logique de pouvoir, non de confiance. Sans oublier que la mafia représente une opportunité d'association, pour accéder à des marchés publics par exemple. Cet opportunisme n'est pas non plus du registre de la confiance.

Enfin, la violence et le principe de vengeance excluent radicalement la possibilité d'une confiance véritable, accordée en toute liberté. Dans la mafia, chacun sait que toute trahison sera punie et que la sanction pourra s'étendre à la famille du traître. Les sentences de mise à mort sont valables dans le temps et l'espace – une réalité dont chaque mafieux a conscience. Un « condamné » pourra très bien être poursuivi jusqu'à se faire assassiner à l'autre bout du monde, des années après son acte. C'est le cas par exemple de l'un des premiers repentis de la mafia qui, ayant renoncé à son appartenance en 1974, s'est fait tuer en 1984. Ces crimes ont valeur d'exemples pour l'ensemble, et rappelle que la mafia a une mémoire des trahisons. À se contenter des films hollywoodiens, l'on pourrait se laisser prendre au piège d'une certaine noblesse à appartenir à la mafia. Mais dans la pratique, les règles d'honneur n'existent pas. La violence est patente, et des femmes et des enfants se font tuer si besoin. ■

REPÈRES

Clotilde Champeyrache



Née en 1975, Clotilde Champeyrache est une économiste spécialiste du crime organisé et de la mafia. Ayant soutenu sa thèse de doctorat en économie en 2001 (Paris 1 et Università degli Studi Roma Tre), elle a ensuite obtenu l'habilitation à diriger des recherches (HDR, Paris 8). Clotilde Champeyrache est maîtresse de conférences au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Elle est également membre permanent de l'équipe Sécurité & Défense - Renseignement, Criminologie, Crises, Cybermenaces (ESDR3C), le laboratoire d'enseignants-chercheurs travaillant en étroite collaboration avec le pôle Sécurité Défense (PSDR3C) du Cnam.

Clotilde Champeyrache est l'auteur de très nombreux articles et ouvrages sur l'économie du crime. Elle a notamment publié *Géopolitique des mafias* (Le Cavalier bleu, 2022), *La face cachée de l'économie. Néolibéralisme et criminalités* (Presses universitaires de France, 2019), *Quand la mafia se légalise : pour une approche économique institutionnaliste* (CNRS Éditions, 2016), *Sociétés du crime. Un tour du monde des mafias* (CNRS Éditions, 2011), *L'infiltration mafieuse dans l'économie légale* (L'Harmattan, 2005), *Entreprise légale, propriétaire mafieux. Comment la mafia infiltre l'économie légale* (CNRS Éditions, 2004).

Clotilde Champeyrache: "As soon as violence is used, there can be no real trust among the mafia. It is a form of subjugation, coupled with the code of silence."

Clotilde Champeyrache is an economist who specializes in organized crime and the mafia. She is a lecturer at Cnam (Conservatoire National des Arts et Métiers) and has published numerous works on the economics of crime. In this interview, conducted following the January arrest of the godfather Matteo Messina Denaro, she highlights how mafia activity infiltrates the legal economy in a way that is largely

ignored - sometimes even intentionally. As opposed to Hollywood fantasies, Clotilde Champeyrache also points out that mafiosi don't act in "trust" but rather obey a rationale of subjection. By preventing the bonds of trust between the population and the political and economic actors, the mafia sees itself as an intermediary in social relations, and even, ironically, as a true judge of peace.

EXTRAITS & RÉFÉRENCES

Criminalité en col blanc, conquête de territoires et manipulation d'élections : le trio gagnant pour les mafias

Au cours de notre entretien, Clotilde Champeyrache est revenue sur la genèse du concept de criminalité en col blanc, avant de relever la dimension géopolitique des mafias – une approche du sujet souvent sous-estimée.

Les criminels en col blanc

« La force de la criminalité en col blanc tient à sa dissimulation derrière une façade légale, qui la rend difficile à identifier, et aux réticences que l'on éprouve par conséquent à la sanctionner. Lorsque le sociologue Edwin Sutherland définit en 1939 le concept de "crime en col blanc", c'est quasiment une révolution dans la façon de considérer la criminalité. Il explique que, jusqu'à présent, la criminalité était toujours mentalement associée à la pauvreté. Or ceci engendrait un biais dans l'enregistrement statistique des crimes. Si une catégorie spécifique n'était pas créée pour rendre compte des crimes commis par des personnes d'un rang social supérieur, ceux-ci risquaient de demeurer invisibles. Sutherland a travaillé sur des entreprises américaines condamnées, et mis en évidence le fait qu'elles l'avaient été à plusieurs reprises, ce qui prouvait que le crime n'était pas le fait d'un simple individu. À sa publication, son ouvrage a d'abord été censuré, alors même que tout son travail portait sur des crimes condamnés après des procès, où la sanction de la justice avait donc eu lieu ! Cela révèle bien le lent processus de reconnaissance et d'intégration de ce concept de criminalité en col blanc. Ce phénomène s'illustre encore aujourd'hui dans la difficulté à pouvoir incriminer les complices de la mafia : ceux qui ne sont pas membres d'une mafia, mais contribuent, dans leurs fonctions professionnelles, à l'aider à infiltrer le monde légal. Pour l'heure, seule l'Italie s'est donné les moyens juridiques de dénoncer le "concours externe en association mafieuse", encore que cela ne se fasse que par jurisprudence et rende les procédures laborieuses. »

Une volonté de conquête de nouveaux territoires...

« À cause de leur dimension archaïque d'ancrage territorial, avec un véritable contrôle capillaire du terrain, on a longtemps pensé que la capacité d'expansion des mafias était limitée. Or il n'en est rien. Les mafias agissent énormément en dehors de leur territoire, notamment en ce qui concerne le trafic des stupéfiants. Mais aussi, et ceci est d'autant plus préoccupant, elles cherchent à se projeter à l'étranger pour coloniser d'autres territoires, et elles y parviennent. En particulier, la mafia calabraise, la 'Ndrangheta, pense stratégiquement le territoire. Elle a reconfiguré son organigramme pour créer des connexions, toujours sur un mode horizontal-vertical, entre le territoire d'origine et le territoire conquis. À l'étranger, les familles se repartagent le terrain, le maillent pour le contrôler et tenter de conditionner la vie économique et politique locale. Ce processus a été mis en évidence en Australie lors de l'enquête Ironside de 2021. Cette logique de fief est paradoxalement très moderne et a permis aux mafias, datant au moins du XIX^e siècle, de survivre au changement de paradigme économique en s'adaptant à l'économie de marché. »

... jointe à une stratégie de contrôle toujours plus profond des territoires – l'écrivain Roberto Saviano, déclarant d'ailleurs « Loin d'être l'anti-État, aujourd'hui Cosa Nostra est partie intégrante de l'État »*

« Je ne partage pas la vision de Roberto Saviano, excessive à mes yeux. L'arrestation de Matteo Messina Denaro en est la preuve : les forces de l'ordre n'ont pas été entravées dans leur action. Néanmoins, la durée de cette cavale (30 ans !) a montré qu'il y avait des protections de l'État et de la population et, plus précisément, d'entrepreneurs. Pour autant, l'État italien n'est pas rongé jusqu'à l'os par les mafias. Quant aux possibilités de contrecarrer l'action de ces dernières, il faut déjà bien saisir la pratique du "vote d'échange". Grâce à leur présence dans la sphère légale et au consensus qu'elles génèrent ainsi, les mafias parviennent à contrôler des paquets de voix électorales, c'est-à-dire que des individus, non mafieux, acceptent de voter selon leurs directives. Les mafias peuvent alors échanger ces votes auprès de politiciens locaux contre des facilités accordées par ces derniers une fois élus. Ce pouvoir de manipulation des élections leur permet de redistribuer des avantages à la population, de se poser en intermédiaires, voire en juges de paix, et de renforcer ainsi le consensus autour d'elles. L'un des combats à mener est donc de lutter contre les complicités, et d'éduquer à la légalité. Même si nous n'avons pas encore réussi à libérer un territoire de l'emprise de la mafia, il est indispensable de protéger les autres territoires pour qu'ils ne soient pas colonisés ! Cette menace est réelle et ne doit pas être sous-estimée. Nos économies sont fragiles, elles ont besoin du droit pour se protéger, sans quoi le criminel parvient à corrompre la sphère économique légale. »

* Le Monde, 28 janvier 2023.

LE REGARD DE GENS DE CONFIANCE

La confiance ne peut s'accommoder de la violence

« La violence et le principe de vengeance excluent radicalement la possibilité d'une confiance véritable, accordée en toute liberté. » Clotilde Champeyrache a le mérite de parler clair. De son entretien se dégagent deux grandes leçons. D'une part, l'économie criminelle gangrène nos sociétés et ses agissements constituent des menaces – d'autant plus dangereuses qu'elles sont souvent sous-estimées – tant pour l'économie que pour le corps social. D'autre part, il est grand temps de détruire le mythe fallacieux qui voudrait que la confiance soit de règle dans le monde glauque des mafias.

Sur le premier point, Clotilde Champeyrache souligne la cécité volontaire de bien des économistes quant à leur appréhension réelle des activités criminelles. Or, en prenant le pouvoir au niveau territorial – notamment en contrôlant le tissu entrepreneurial –, les mafias vont bien au-delà de la simple rente économique. Elles entendent peser sur nos modes de vie et notre organisation sociale. Cette volonté de domination qui ne dit pas son nom se déploie sans frontières, jusqu'à jouer sa

propre partition dans les jeux géopolitiques. Il y a donc péril en la demeure.

Second point : l'image romantique des criminels véhiculée par les films et les romans. « *Le cinéma hollywoodien donne une vision très idéalisée et plus précisément esthétisée de l'univers mafieux. La violence y devient belle, les liens familiaux sont survalorisés* » rappelle-t-elle. Mais elle précise que « *la réalité est bien différente* ». Violence n'est pas confiance. La confiance repose sur une adhésion mutuelle, libre et gratuite. Notre réseau Gens de Confiance fonctionne sur cette logique. L'individu qui ne respecterait pas les règles du réseau s'en exclurait de fait de lui-même, ses parrains lui retirant leur confiance. Saine auto-régulation ! En ce sens, Clotilde Champeyrache fait œuvre salutaire en rappelant qu'à rebours du cinéma hollywoodien, le réel du criminel est sordide. Car « *dans la pratique, les règles d'honneur n'existent pas* ».

Nicolas Davoust
cofondateur de Gens de Confiance

La philosophie de Gens de Confiance

Individualisme exacerbé ? Délitement des structures traditionnelles d'entraide ? Oubli du respect d'autrui, et de la parole donnée ? De fait, les sociétés contemporaines s'interrogent sur leur devenir.

Ce constat a présidé à la naissance, en 2015, de Gens de Confiance, plateforme de petites annonces, basée sur la confiance et la courtoisie, ouverte à tous, sur recommandation. Ses petites annonces en font un laboratoire dans l'espace virtuel complexe qu'est internet. Par cette symbiose entre la technique et l'humain, Gens de Confiance n'a pas la prétention

de changer le monde, mais plus modestement de favoriser la renaissance de la confiance, ce lien subtil qui lie les uns aux autres au sein d'un réseau. Gens de Confiance transpose ainsi, dans l'universalité du monde numérique, l'ancien système de connexions qui existait hier au sein du village. Cette démarche va bien au-delà d'un simple échange de biens et de services. Elle vise à recréer, très concrètement, du « lien social ». Via cette lettre, nous entendons ainsi apporter notre contribution au débat public sur la renaissance de la confiance comme socle des sociétés humaines.